

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Instructeur d'aide

Direction des Interventions / Service Programmes opérationnels, pêche et promotion /
Unité Pêche

N° appel à candidature : 26191

Catégorie : B

Cotation parcours professionnel : SO

Cotation Groupe RIFSEEP : 2.2 si SA ou TS (Application des barèmes RIFSEEP des services centraux du MAASA)

Filière d'emploi : 7 - Economie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides

Indiquer : **Poste vacant**

Localisation :

12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont affectés ou accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

L'unité pêche est une des composantes de la direction des interventions de FranceAgriMer. Cette direction est en charge des soutiens financiers publics et des aides au profit des secteurs de l'agriculture et de la pêche.

L'unité gère des aides uniquement au profit du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle intervient sur une vingtaine de mesures européennes relevant du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) et sur différents dispositifs d'aide nationaux. Elle a en charge l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de paiement transmis par des opérateurs intervenant dans ce secteur.

L'unité est organisée en 5 pôles de gestion avec des agents travaillant sous la responsabilité d'un encadrant.

Dans le cadre d'un surcroît d'activité s'agissant notamment des dossiers d'aide à instruire au titre du FEAMPA, des instructeurs sont à recruter pour traiter les dossiers d'aide en stock et à venir. Les instructeurs travaillent sur deux types de dossiers :

- des demandes d'aide, c'est-à-dire des projets déposés par des opérateurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les instructeurs s'assurent que les porteurs de projet sont éligibles à l'aide et que les actions et les dépenses présentées dans le projet sont conformes. Les instructeurs valident le projet et arrêtent ensuite le montant maximal d'aide que pourra recevoir le porteur s'il réalise correctement son projet.
- Des demandes de paiement, c'est-à-dire des projets réalisés avec des actions menées et des dépenses associées acquittées. Les instructeurs s'assurent que le projet a été réalisé conformément à celui approuvé, vérifient que toutes les dépenses effectuées dans le cadre du projet sont correctes, excluent éventuellement des dépenses non conformes et déterminent le montant exact de l'aide à payer au bénéficiaire. L'aide accordée correspond à un pourcentage des dépenses retenues suite à l'instruction du dossier.

Objectifs du poste

Au sein d'une équipe, l'agent retenu est en charge de l'instruction des dossiers de demande d'aide et de paiement déposés par des opérateurs.

L'agent instruit des demandes d'aide et/ou de paiement conformément aux procédures en place.

Il travaille en amont sur des projets (demande d'aide) en vérifiant sa conformité. Si c'est le cas le projet est approuvé avec un montant d'aide potentiel à verser après réalisation.

Il intervient en aval sur des projets préalablement approuvés et effectivement réalisés. Il vérifie les actions et les dépenses effectuées par l'opérateur et calcule le montant d'aide exact à payer.

Missions et activités principales :

- Assurer l'instruction et la liquidation des dossiers d'aides de mesures du FEAMPA et/ou d'autres dispositifs d'aide
- Assurer le suivi du déroulement des dossiers traités
- Participer aux réunions de travail, au suivi et au pilotage d'activités portant sur les mesures traitées
- Accompagner si nécessaire les nouveaux agents instructeurs
- Apporter si nécessaire son soutien sur d'autres missions gérées dans l'unité

Relations fonctionnelles du poste :

- Au sein de FranceAgriMer : autres directions, service des contrôles, délégué filières, agence comptable, service informatique, service juridique,
- Porteurs de projets, bénéficiaires des aides.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Des connaissances de base sur la politique commune des pêches seraient un plus.
- Une première expérience sur des dispositifs d'aide du FEAMPA serait appréciée
- La maîtrise des outils métiers ainsi que celle de la réglementation des domaines concernés feront l'objet de formations dans le cadre d'un parcours d'arrivée

Savoir-faire / Maîtrise

- Capacité à traiter des dossiers administratifs
- Rigueur dans le suivi des procédures et dans l'instruction des dossiers
- Maîtrise des outils bureautiques classiques, dont excel
- Capacité à travailler en équipe
- Reporting à la hiérarchie

Diplôme – Expérience professionnelle

Bac + 2 validé

Contraintes du poste :

Néant

Poste clé¹ :	Oui	Non x
Poste à caractère sensible² :	Oui	Non x
Poste à privilèges³ :	Oui	Non x

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), de la ligne 9 station Robespierre (10 mn), du RER A Vincennes (10 minutes) et de lignes de bus. Télétravail possible sous certaines conditions d'éligibilité dans la limite de 3 jours par semaine.

Vous bénéficiez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. Vous bénéficiez obligatoirement de la mutuelle employeur et, sur option, d'une garantie prévoyance.

Le siège de France AgriMer offre différentes prestations d'action sociale :

- Restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.
- Service médico-social : composé d'un médecin du travail pour le service de médecine de prévention de FAM et d'une assistante de service social
- Une Référente Handicap accompagne également les agents dans leurs parcours professionnels.
- Possibilité de bénéficier du comité d'action sociale,

Une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30/08/2026

- Pour toute information sur le poste :

Thierry JANVIER, Chef du service programmes opérationnels, pêche et promotion
thierry.janvier@franceagrimer.fr

Nour AL TAMIMI, adjointe à la cheffe de l'unité pêche
nour.al-tamimi@franceagrimer.fr

- Pour toute information sur la candidature : mobilite@franceagrimer.fr

Seules les candidatures adressées sur mobilite@franceagrimer.fr seront valablement examinées.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,

Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.